

*P*ARCOURS

EMBALLÉ, C'EST CONSERVÉ



Momie de chat

332 à 30 avant J.-C.

Fragments de matériel animal enveloppés dans du lin

Dépôt du Louvre, 1923

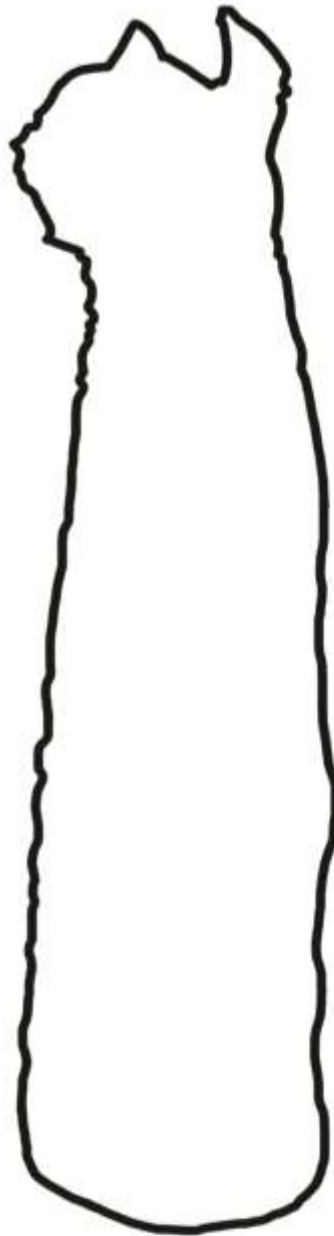
Parmi les pièces les plus remarquables de la collection égyptologique, on peut citer un ensemble de quatre momies humaines et animales exceptionnelles. Elles témoignent de la croyance en une autre forme de vie après la mort, qui impose au corps d'être conservé afin de préserver son intégrité.

*P*ARCOURS

EMBALLÉ, C'EST CONSERVÉ

1. La production en masse de momies animales en Égypte est estimée à 70 millions du XV^e siècle av. J.-C. aux premiers siècles de notre ère. Une piété populaire importante envers la déesse Bastet a augmenté le nombre de momies de chat. Les embaumeurs en ont modifié le contenu pour répondre à la forte demande de petits corps momifiés.

. Dessine ce que pourrait contenir cette momie :

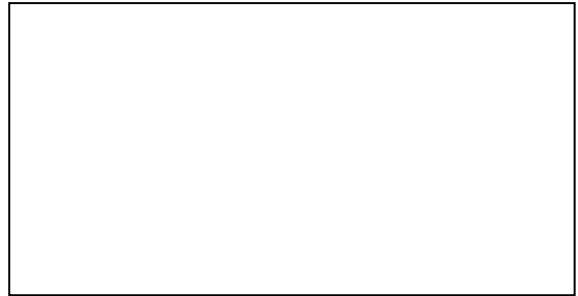


2. Les momies sont déposées dans un sarcophage. Ce cercueil a la forme du corps du défunt représenté les yeux grands ouverts, comme s'il était vivant éternellement.



. Dessine une forme de sarcophage pour cette momie et la momie qui se trouvait dans le sarcophage p4.





3. La conservation spectaculaire des momies humaines est le résultat d'un processus élaboré.

. Replace dans l'ordre les différentes étapes de la momification.

N° a /mise en place dans le sarcophage

N° b /nettoyage du corps

N° c /séchage du corps et des viscères dans le natron sorte de sel pendant environ 70 jours

N° d /dépôt des viscères dans des vases canopes

N° e /dépôt d'huiles et épices dans l'abdomen

N° f /mise en place des bandelettes

N° g /éviscération des organes (cerveau, poumons, foie, intestins, estomac, reins)

4. Le problème de la conservation est une mission majeure dans les musées.

. Quels sont les dispositifs mis en place dans cette salle qui relèvent de la conservation ?

.....

.....

.....

En savoir plus sur les collections du musée des beaux-arts de Rennes : mba.rennes.fr

*Parcours et maquette : Odile Hays, Pôle visiteurs, MBAR, septembre 2020
Photographies : Jean-Manuel Salingue, MBAR - Mise en ligne : Nadège Mingot, MBAR*